



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 26 mai 2014

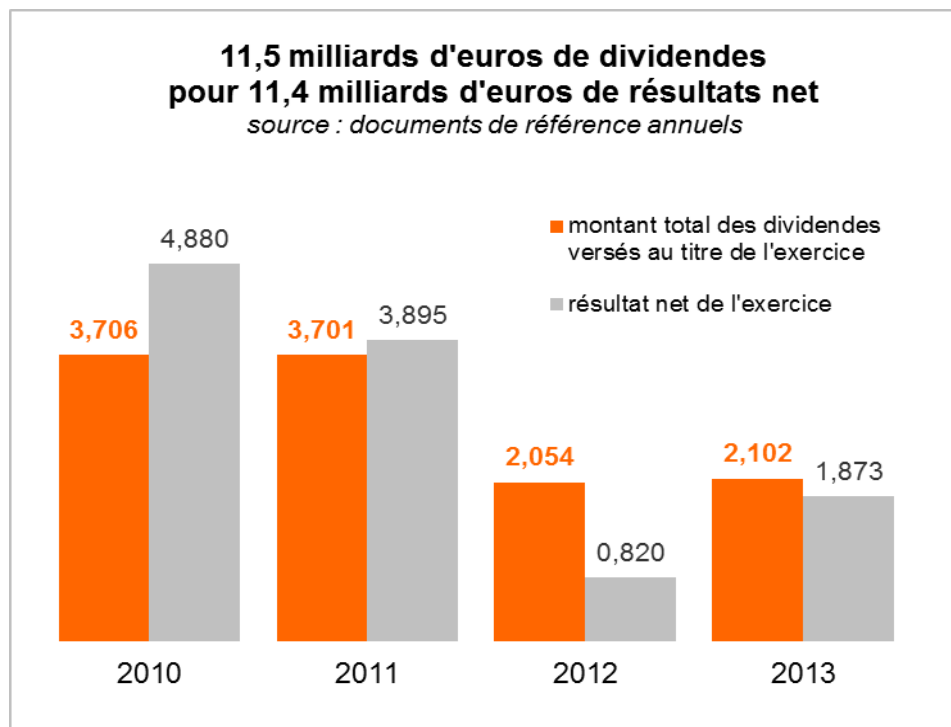
AG des actionnaires d'Orange L'aberration des dividendes supérieurs aux bénéfices continue !

L'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange aura lieu mardi 27 mai 2014 à partir de 16 heures. Si la dénomination sociale de l'entreprise a changé, les pratiques financières délétères perdurent : pour la 3^{ème} fois dans l'histoire de l'entreprise, et le 2^{ème} exercice consécutif, **on proposera aux actionnaires de se voter un dividende supérieur aux bénéfices de l'entreprise.**

La CFE-CGC et l'ADEAS (Association de Défense de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés) dénoncent une nouvelle fois cette aberration, qui ampute l'entreprise des moyens dont elle a besoin pour investir et développer son business. La CFE-CGC regrette que la résolution qu'elle avait proposé de présenter à l'AG des actionnaires pour une suspension momentanée du dividende n'ait pas pu être soumise au vote des actionnaires.

Pendant la mandature de S. Richard, Orange a versé plus de dividendes qu'elle n'a fait de bénéfices

Comme nous l'avons dénoncé dans notre [Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat salariés](#), au titre des 4 derniers exercices, Orange aura versé 11,5 milliards d'euros de dividendes pour 11,4 milliards d'euros de résultats nets cumulés.



.../...

.../...

La CFE-CGC, soutenue par l'ADEAS, [fait campagne depuis 2009](#) pour la baisse du dividende, et a même [demandé l'an dernier sa suspension pour 3 ans](#). Nous n'avons été que très partiellement entendus : depuis l'exercice 2012, le dividende par action est passé de 1,40 à 0,80 € (mais le résultat s'est effondré, notamment sous la pression concurrentielle du 4^{ème} opérateur mobile en France), et pour l'exercice 2014, il [devrait être fixé à 0,60 €](#). **Mais pour continuer à servir un dividende, c'est toute l'entreprise qui est mise à mal, et ses perspectives qui sont entravées.**

Les cessions d'actifs financent la moitié des dividendes...

Au cours de l'exercice 2013, 6 cessions (Orange Austria, Etrali, Sonaecom (Portugal), Orange Dominicana, Wirtualna Polska, Arkadin) ont libéré environ 1 milliard de cash ... soit la moitié du dividende versé au titre du même exercice !! Selon l'expression populaire, les actionnaires boivent le fonds de commerce ! Quelle filiale nous contraindront-ils à vendre cette année ? La [cession d'Orange Ouganda vient d'être annoncée](#), et [Mobistar serait sur la sellette](#). En parallèle, et bien que la Direction s'en défende, l'entreprise emprunte chaque année pour payer l'acompte sur dividende, qui a été [versé l'an dernier en décembre](#), un peu plus tard que d'habitude.

... et le Groupe a supprimé plus de 4000 postes en 2013

Depuis 2010, en cumulé, le Groupe a réduit ses coûts de fonctionnement annuels de 2,7 milliards d'euros. Les personnels sont sommés de se serrer la ceinture, tant dans les moyens qui leur sont accordés pour travailler que pour la rétribution qu'ils perçoivent en échange.

En 2013, pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, la masse salariale du Groupe a baissé de 6%, essentiellement en raison des suppressions d'emploi qui ont repris : le Groupe a perdu plus de 4 000 équivalents temps plein en 2013, essentiellement répartis entre la France et la Pologne.

Dans le même temps, les personnels français, qui fournissent encore la moitié du résultat du Groupe, sont financièrement punis : le budget moyen des augmentations salariales pour 2013 a été de 2,1% en France, pour 3,9% dans le reste du monde, tandis que les parts variables, l'intéressement et la participation fondent d'année en année.

Entre la lutte contre le chômage et le dividende, l'Etat continue de choisir le dividende !

Alors que le gouvernement prétend faire de la lutte contre le chômage et la « finance sans visage » une priorité, l'Etat, actionnaire majoritaire d'Orange avec 27% du capital, maintient sa pression sur le versement d'un dividende. Malheureusement, près des 2/3 iront alimenter... des fonds de pension étrangers, comme nous l'avons dénoncé en octobre dernier dans un [courrier à Arnaud Montebourg](#). Mais le gouvernement tient un double discours, comme le montre [la réponse que nous avons reçue en décembre](#)... et refuse de renoncer, au moins momentanément, à assécher le Groupe Orange.

Les résultats du vote de demain en AG sont sans surprise, et il est certain que le versement d'un dividende de 0,80 € par action, pour un résultat net de 0,71 € par action, sera avalisé par l'Assemblée Générale des actionnaires, et en tout premier lieu par le vote de l'Etat.

Pour leur part, la CFE-CGC et l'ADEAS ont bien sûr [voté contre ce dividende](#). Elles appellent demain à un rassemblement des personnels devant l'entrée du Palais des Congrès, pour sensibiliser les actionnaires participant à l'AG et l'opinion publique à la nécessité de suspendre momentanément le versement d'un dividende pour permettre au Groupe Orange d'assurer sa pérennité. Quand l'Etat en prendra-t-il conscience ?

En savoir plus :

Vous pouvez retrouver sur les sites de la CFE-CGC et de l'ADEAS :

- [la Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés](#), qui dresse un premier bilan du plan Conquêtes 2015
- [le vote de la CFE-CGC et de l'ADEAS pour les résolutions de l'AG 2014](#)
- [les questions écrites de l'ADEAS à l'AG des actionnaires d'Orange](#)

.../...

.../...

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC Orange - patrice.seurin@orange.com
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72)
- Patrice BRUNET, Président de l'ADEAS – patrice1.brunet@orange.com

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange :*
<http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- *vous abonner à nos communiqués :* <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>
- *nous suivre sur Twitter :* https://twitter.com/CFECGCOrange_RP